

M. Caouette: Pas régional, le directeur général.

M. Valade: ...le directeur général de la section française sent le besoin de rendre cette critique publique, à mon point de vue, c'est qu'il semble impuissant à régler le problème. Par le rôle qu'on lui fait jouer, par le peu d'autorité ou par le peu de protection qu'il reçoit du gouvernement, il a senti, à un moment donné, la nécessité d'exprimer publiquement son malaise, face à une situation qu'il est incapable de rectifier lui-même.

M. Mongrain: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. J'écoute mon ami, l'honorable député de Sainte-Marie (M. Valade), qui est habituellement très objectif, mais je ne voudrais pas qu'il induise la Chambre en erreur, parce que voilà deux fois que je l'entends déclarer que le vice-président en question a voulu discuter, en public, d'une question de régie intérieure, alors que tout le monde sait qu'il s'agit d'une directive confidentielle, au sein même de l'administration de Radio-Canada. C'est par suite d'une indiscretion de certains journalistes que la chose est devenue publique; ce n'est pas le vice-président qui l'a publiée.

M. Valade: Monsieur le président, j'ai bien l'impression que le rappel au Règlement de l'honorable député de Trois-Rivières est mal fondé.

Si ce sont des directives qui ont transpiré ou qui ont été publiées dans les journaux, parce qu'une indiscretion aurait été commise, je veux bien croire sur parole l'honorable député de Trois-Rivières.

D'ailleurs, en ce qui concerne cette mise au point de M. Ouimet, nous pouvons nous demander s'il y a vraiment eu du «coulage» ou si, dans certains milieux, on a voulu que ces directives soient publiées dans les journaux.

A tout événement, quelle que soit la technique dont on a pu se servir, il est indéniable qu'il y a un malaise très profond au sein de cette Société, surtout lorsqu'une personne qui détient l'autorité comme M. Ouimet se sent incapable, impuissante à redresser une situation aussi difficile que celle-là. Je pense qu'à ce moment-là, le Parlement ou le gouvernement doit intervenir. Après les déclarations vraiment violentes du secrétaire d'État (M¹¹ LaMarsh) à l'endroit de cette Société, je me demande ce que nous attendons pour démontrer que nous ne craignons pas une Société qui est un peu l'enfant du gouvernement, que nous n'hésitons pas à sauvegarder l'intérêt du public qui doit payer les frais de cette Société pour mettre sur pied un mécanisme d'enquête?

Convoquons le comité de la radiodiffusion, de la télévision, des films et de l'assistance aux arts, faisons enquête à huis clos, si la chose est nécessaire, mais je ne crois pas que nous devrions, si nous respectons ceux qui nous ont élus, laisser planer toutes sortes de doutes, toutes sortes d'implications. Si elles sont fondées, qu'on les corrige. Si elles ne le sont pas, blâmons ceux qui ont laissé planer des doutes à l'intérieur de cette Société.

Je ne veux pas, monsieur le président, m'étendre davantage sur ce sujet. J'aurai probablement l'occasion d'y revenir, mais je voudrais, à ce moment-ci, parler d'une chose excessivement importante pour la Cité de Montréal.

Il y a plusieurs années, en 1958, en 1959 et en 1960, la Société Radio-Canada, avait entamé avec les autorités de la Cité de Montréal, des pourparlers en vue de bâtir un complexe moderne pour abriter les facilités techniques, les studios, les caméras, enfin tout ce que comportait la nouvelle technique de télédiffusion.

A cette époque, l'ancien gouvernement s'était engagé, envers la ville de Montréal et la Société centrale d'hypothèques et de logement, à bâtir, dans l'est de la métropole canadienne, ce que nous désignons comme la «Cité des Ondes».

Comme nous le savons, ce projet devait démarrer le 1^{er} octobre 1965. Mais, évidemment, après les élections, il a été retardé au 1^{er} octobre 1966. Le secrétaire d'État actuel et son prédécesseur, qui est maintenant à l'autre endroit, avaient, au cours de plusieurs réunions publiques, promis aux contribuables de la ville de Montréal que l'exécution de ce projet ne serait pas retardée.

Mais ce projet, qui est d'une importance vitale pour la métropole canadienne, a été continuellement remis. A l'époque, nous avions cru l'honorable ministre, lorsqu'elle nous avait dit que le projet de la «Cité des Ondes» était reporté après l'Expo '67, étant donné les travaux considérables que cela apportait à la ville de Montréal.

Or, l'Expo est terminée; la ville de Montréal est actuellement dans un marasme extraordinaire, et compte au-delà de 8 p. 100 des chômeurs du Québec. Tous les marchands, les commerçants, le public, les ouvriers de la ville de Montréal, qui sont intéressés à ce que le gouvernement fasse connaître ses intentions relativement à ce projet, attendent encore la réalisation de cette promesse électorale d'un ministre, d'un gouvernement qui n'a encore donné aucune indication quant à l'exécution de ce projet.

On dit, dans certains milieux, qu'il sera de l'ordre de 70 millions. On laissera peut-être